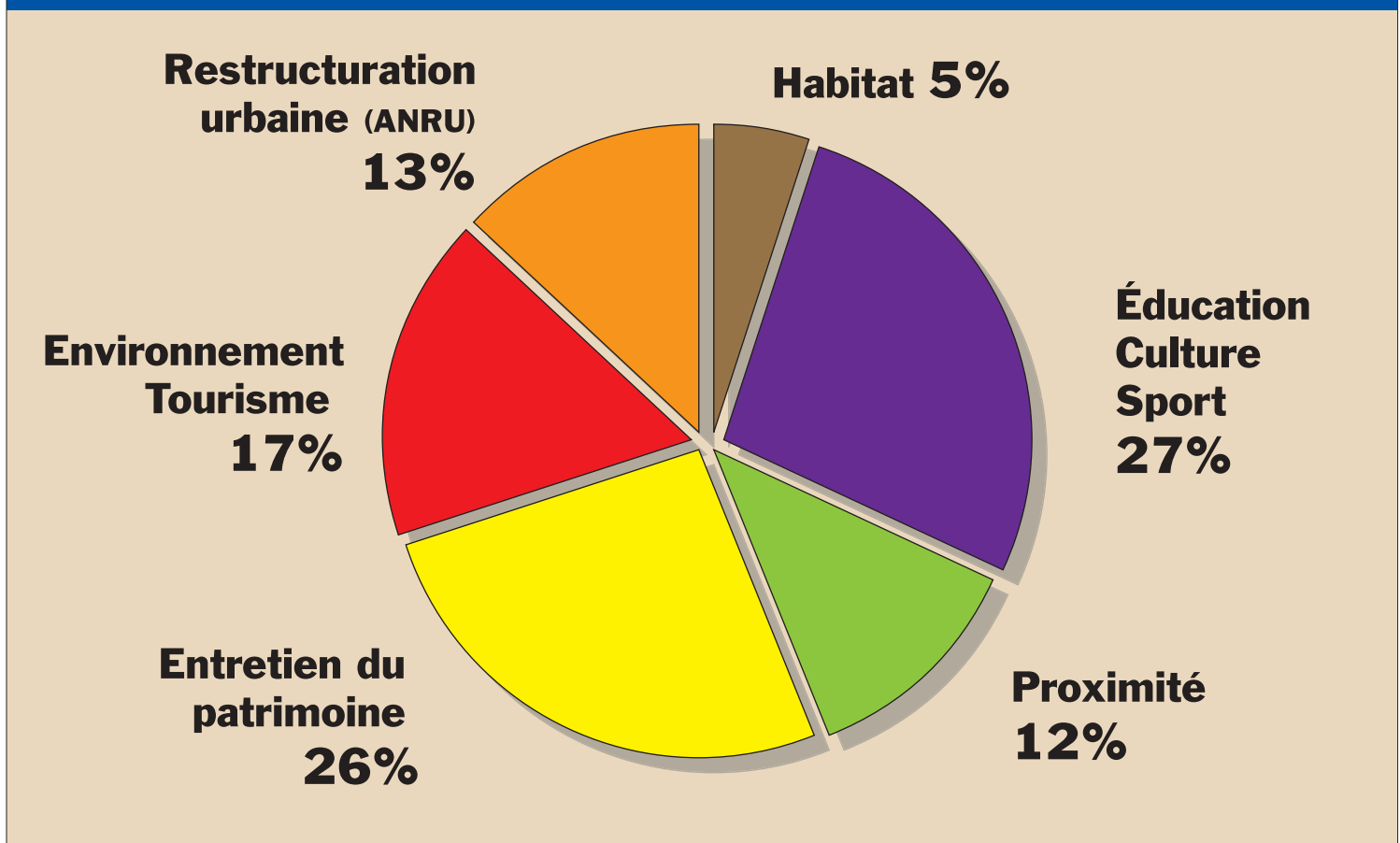


Les dépenses d'équipement : 25,8 millions d'euros



Budget 2006

L'emploi, le cadre de vie, l

Le conseil municipal a voté le budget primitif 2006 le 27 mars dernier. Un budget quali

« **I**nsertion, solidarité et logement », « éducation et culture », « environnement et amélioration du cadre de vie », sont les trois axes majeurs de ce budget quali

fié par son rapporteur Alain Vanwaefelghem d'« ambitieux, responsable et solidaire ».

« Ambitieux, a-t-il précisé, parce que lorsqu'une collectivité consacre près de 26 millions d'euros en investissements, elle stimule le secteur économique et par là même la préservation et la création d'emplois ; responsable, parce que cette capacité à investir est à mettre en parallèle avec une maîtrise des dépenses de fonctionnement (+ 2,09 %) et un autofinancement exemplaire avec au final un maintien des taux d'imposition présenté pour la troisième année consécutive ; solidaire, parce que la municipalité affiche une volonté forte que chaque Dunkerquoise et Dunkerquois se sente bien dans sa ville, que ce soit notamment par un ambitieux pro-

gramme de rénovation urbaine mené avec l'ANRU ou par le soutien réaffirmé à l'insertion sociale et professionnelle des Dunkerquois les plus en difficulté. » Concernant l'impact économique des choix opérés par le conseil municipal, Michel Delebarre a tenu à préciser que la commission d'appels d'offres sera sensible au « mieux disant social » exprimé par certaines entreprises soumissionnaires aux marchés publics. « À l'heure des choix et dans le respect de la loi, nous prendrons en compte la position des chefs d'entreprise vis-à-vis des emplois précaires. »

⇒ **6 millions d'euros pour les parcours d'insertion**

2005 a été marqué par une nouvelle dégradation de la situation de l'emploi. Avec 13 % de bénéficiaires du RMI en plus, un taux de chômage des jeunes supérieur de deux points au taux national, une durée moyenne de chô-

mage qui a crû de 20 % en moins d'un an, la situation des éloignés de l'emploi est particulièrement préoccupante. Les dispositifs du plan de cohésion sociale, tardivement engagés en 2005, ont déjà démontré qu'ils visaient davantage à fournir des placements ponctuels qu'à proposer des solutions d'insertion durables à leurs bénéficiaires. Dans ce contexte, en 2006, forte de son expérience acquise, la Ville intensifiera et renouvellera son action d'insertion en vue de faciliter le retour du plus grand nombre à l'emploi. Une enveloppe de 6 millions d'euros sera consacrée à la mise en œuvre ou à la poursuite de parcours d'insertion dans les services municipaux, au développement de l'apprentissage, à la formation des personnes accueillies, au soutien aux associations et organismes œuvrant à l'insertion des personnes en difficulté (CETIDE, PLIE, Mission locale...), à l'ouverture d'antennes de la Maison de l'emploi dans les quartiers...

Les dépenses de fonctionnement : 109,4 millions d'euros

Services fonctionnels

(Gestion du personnel, assurances, informatique...)

19%

Proximité

(Patrimoine et développement, quartiers, police municipale)

30%

Services à la population

(éducation, culture, sports)

38%

Action sociale

(CCAS, Aduges...)

13%

e logement et l'éducation

fié par Alain Wanwaefelghem, son rapporteur, d'« ambitieux, responsable et solidaire ».

⇒ Une subvention augmentée pour le CCAS

La subvention octroyée au Centre communal d'action sociale (CCAS) est augmentée afin qu'il puisse faire face à la demande croissante d'aides et de secours, consolider son action d'accompagnement et d'insertion dans les quartiers et poursuivre les projets en direction des personnes âgées, à l'image de la médicalisation de la résidence Van Eeghem à Rosendaël. Par ailleurs, la Ville continuera de promouvoir et de soutenir les initiatives de 63 associations dunkerquoises agissant dans le domaine de la solidarité et de l'insertion.

⇒ Un plan pluriannuel pour l'habitat social et ancien

La Ville contribuera à fournir des terrains et immeubles en vue de la construction de logements sociaux, particulièrement dans le cadre de la programmation ANRU pour laquelle la Ville et la CUD engageront à elles deux

quelque 30 millions d'euros d'ici 2011. Les quartiers concernés sont d'une part le Jeu de Mail, le Carré de la Vieille et le Banc Vert (habitat social) et d'autre part la Gare, Soubise et la Basse Ville (habitat ancien). Par ailleurs, la Ville, en lien le CCAS, lancera une réflexion en vue de créer les conditions locales d'un meilleur accès des jeunes au logement.

⇒ Privilégier la réussite scolaire et l'accès au savoir

En consacrant le quart de son budget de fonctionnement à l'éducation et à la culture, la Ville marque nettement la priorité que constituent pour elle la réussite scolaire et l'accès au savoir et à la connaissance. Cette volonté s'affiche également en termes d'investissements avec notamment un projet de création d'une crèche collective de 40 places et la restructuration du groupe scolaire Lucien-Maillart au Jeu de Mail. D'autre part, le budget consacré aux colonies de vacances

sera multiplié par trois et il sera procédé à l'équipement final du skate-park en Citadelle. Quant à la bibliothèque de Petite-Synthe, elle verra sa deuxième tranche de travaux s'engager cette année, tandis que le Pôle Image (Jazz-Club et Studio 43) ouvrira ses portes au second semestre au Pôle Marine.

⇒ Agir pour l'amélioration du cadre de vie

La Ville souhaite améliorer la qualité du cadre de vie en développant le fleurissement thématique, en augmentant le nombre des massifs et en renforçant l'ornement. Des crédits seront dévolus au réaménagement des parcs Malo, Coquelle et Saint-Gilles, ainsi qu'au Fort de Petite-Synthe. Elle augmentera également le nombre de sanitaires publics et poursuivra sa politique de renouvellement de l'éclairage public. Par ailleurs, un plan lumière sera décliné dans les quartiers à travers une mise en valeur des ouvrages d'art.

Le conseil en bref

Animations

Le centenaire du fort de Petite-Synthe

Dans le cadre de la célébration du centenaire du fort de Petite-Synthe les samedi 24 et dimanche 25 juin, la Ville sollicitera des subventions auprès de la Communauté urbaine, du ministère de la Défense (direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives) et du Syndicat mixte de la Côte d'Opale (Réseau des places fortes), afin entre autres de réaliser un film sur les places fortes du Dunkerquois, qui sera notamment présenté lors de ce week-end festif.

Culture

Estampes et sculptures au LAAC

Le Lieu d'art et action contemporaine (LAAC) accueillera l'exposition « Alberto Giacometti, Arman, Richard Serra, des sculpteurs à l'épreuve de l'estampe au XX^e siècle », et ce dans le cadre d'un vaste projet mis en œuvre par l'Association des conservateurs des musées du Nord-Pas-de-Calais. La Ville sollicitera une participation financière de la CUD et de la direction des Musées de France.

Sports

Les travaux de réaménagement du site de la Licorne se poursuivront cette année à Malo-les-Bains avec la création d'un terrain engazonné.

Environnement

Le paysagement du fort de Petite-Synthe

Le programme d'aménagement du fort de Petite-Synthe se poursuit avec la mise en œuvre des troisième et quatrième tranches de travaux. Il sera ainsi procédé à une série de plantations, à la création d'une aire de jeu pour enfants (moyens), à l'aménagement d'un parcours CRAPA pour les sportifs, à la réfection d'allées et au réaménagement de l'entrée du parc.

Patrimoine communal

De nouvelles menuiseries

La Ville remplacera des menuiseries bois ou PVC dans les écoles élémentaires de la Mer (Malo-les-Bains) et Paul-Meurisse (Petite-Synthe), à l'école maternelle de la Meunerie (Petite-Synthe) et à l'Institut médico-éducatif à Rosendaël.

Proximité

Carré de la Vieille

Dans le cadre de la restructuration du Carré de la Vieille, la Ville souhaite adapter la maison de quartier aux besoins des habitants par une rénovation et une extension des locaux existants. Les principaux travaux concernent la réalisation d'une salle d'activités, d'un espace parents-enfants, d'une salle informatique, de bureaux et d'espaces de stockage, sans oublier la réfection des sanitaires.

Rosendaël sous un nouvel éclairage

La Ville va remettre à neuf le réseau d'éclairage public de la place de l'Abbé Bonpain tout en procédant à la mise en valeur par la lumière de l'église Notre-Dame et des monuments situés sur la place.

Vie associative

La Maison des associations déménage

La Ville envisage de réaménager l'ancienne bourse d'affrètement des Voies navigables de France (VNF), sise avenue de Petite-Synthe, afin d'y accueillir la Maison des associations installée jusqu'à présent à l'angle des rues de Soubise et de l'Esplanade.

Infos mairie

Seniors

Voyages : quatre destinations au choix

Le Centre communal d'action sociale propose des voyages de printemps aux seniors (plus de 60 ans). Ils se dérouleront le jeudi 18 mai à Arras, le mardi 23 mai à bord du car-ferry « Rodin » de la compagnie transmanche Seafrance, les mardi 30 mai et jeudi 8 juin à Ypres, et le mardi 6 juin au Parc Bellewaerde, également à Ypres. Par ailleurs, les personnes qui ne souhaitent pas participer à un voyage peuvent opter pour le passeport senior valable du 1^{er} juin 2006 au 31 mai 2007 ou pour le colis s'ils sont âgés de plus de 65 ans. Pour toutes ces prestations, les inscriptions devront s'effectuer aux dates suivantes :

◆ **CCAS de Dunkerque-Sud**, rue du Jeu de Mail: du mercredi 12 au vendredi 14 avril de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

◆ **Maison d'animations seniors de Rosendaël**, 1 bis rue Paul Doumer: du mardi 18 au vendredi

21 avril de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

◆ **Maison de quartier du Progrès**, rue Paul Dessinguez à Petite-Synthe: le lundi 24 avril de 14 h à 17 h.

◆ **Mairie de Petite-Synthe**, rue de la Concorde: du mardi 25 au vendredi 28 avril de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

◆ **Mairie de Malo**, place Ferdinand Schipman: du mardi 2 au vendredi 5 mai de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

◆ **Maison de l'Armateur**, rue Faulconnier: du mardi 9 au vendredi 12 mai, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Pour ces inscriptions, vous devez vous munir d'une pièce d'identité. Les voyages et les passeports seniors sont gratuits pour les personnes non imposables (se munir de l'avis de non-imposition 2004) et coûteront 9€ pour les autres.

Famille

Des séjours de vacances cet été

La ville de Dunkerque met en place un nouveau service ouvert à toutes les familles : 111 séjours de vacances. Initié l'an dernier à titre expérimental, ce projet « clé en main » de la direction enfance et jeunesse avait déjà permis à 25 jeunes, âgés de 12 à 14 ans, de partir en août. Des vacances organisées sur les thèmes du cirque et de l'aventure. Devant le succès rencontré auprès des familles, la Ville a choisi de reconduire l'opération cet été, en élargissant l'offre aux 8-11 ans et aux 14-15 ans et en programmant six séjours. Organisées en partenariat avec la CAF, le CCAS, l'Aduges et le Conseil général, ces colonies respectent le principe de mixité sociale. Dans le détail, cinq thèmes et destinations sont proposés.

◆ Pour les 8-11 ans :

Un séjour « équitation » à Lavelanet (Ariège), du 16 au 31 juillet.

Un séjour « cirque » à Bar-sur-Seine (Champagne-Ardenne), du 7 au 21 août.

◆ Pour les 12-15 ans :

Un séjour « aventure », itinérant entre Langogne et Brioude (Haute-Loire), du 6 au 25 juillet. Un séjour « spectacle vivant » à Ploujean (Finistère) pour les 12-15 ans tous jours, du 8 au 27 juillet. Un séjour « plongée » à Argelès-sur-Mer et Dorres (Pyrénées-Orientales), du 4 au 18 août. Un séjour « cirque » à Bar-sur-Seine (Champagne-Ardenne), du 7 au 21 août, même séjour que les 8-11 ans.

La participation financière des foyers est établie en fonction du quotient familial et échelonnée en sept tranches, entre 100 et 500€. Renseignements et inscriptions du 10 avril au 12 mai auprès de la direction enfance et jeunesse (03 28 26 29 60) et sur le site www.ville-dunkerque.fr rubrique guide de l'enfance.

Petite enfance

Une crèche et une halte-garderie réunies au Banc Vert

Le 25 mars dernier, Michel Delebarre, député-maire, inaugurait dans le même élan le multi-accueil du Banc Vert et la halte-garderie la Basse Ville. Une volonté d'augmenter la capacité et la qualité des espaces d'accueil, qui constitue l'un des axes d'action majeurs de la politique municipale en faveur de la petite enfance.

Petite-Synthe dispose désormais d'une structure incluant une crèche et une halte-garderie dans des locaux agrandis et rénovés jouxtant la Maison de l'éducation, rue de la Ferme au Banc Vert. Le multi-accueil, d'une capacité de 31 places, est ouvert du lundi au vendredi et propose deux types de modes de garde.

Ouvert de 7 h 30 à 18 h 30 et d'une grande souplesse, l'accueil régulier offre aux parents un service adapté à leurs besoins (temps partiel, journée, avec ou sans repas préparés sur place...). Rappelons cependant que cette structure qui dispose de quatre places supplémentaires par rapport à l'ancienne mini-crèche (passage de 12 à 16 places) est réservée prioritairement aux parents dunkerquois qui travaillent, sont en formation ou étudiants.

D'autre part, l'accueil occasionnel, ouvert à tous, permet de proposer à 15 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans un lieu d'éveil et de socialisation. Ouvert de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, cet accueil est limité à 20 heures hebdomadaires. Bénéficiant du soutien financier de la CAF, cette nouvelle entité est à

rapprocher d'autres travaux menés ces derniers mois avec l'extension de la crèche familiale des Glacis et du multi-accueil de la Tente Verte à Rosendaël, la rénovation de la

halte-garderie de la Basse Ville et la création d'une halte-garderie à la maison de quartier Soubise. ◆

Contact: Patricia Courcelles - 0328243500.



La halte-garderie de la Basse Ville rénovée

Après dix-huit années de fonctionnement, l'accueil et les prestations de la halte-garderie de la Basse Ville ont pu être améliorés grâce aux 25 000 € investis par la Ville, l'État et le Département. Outre la remise aux normes des revêtements, l'espace principal a été reconfiguré et distingue désormais un coin lecture et une aire de psychomotricité.

Les coins biberon et change ont été modernisés et l'accès au balcon sécurisé. Un accueil des parents a encore été aménagé. La halte-garderie est ouverte aux adhérents de l'Aduges du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 45 à 17 h 45. De plus, les mardi et jeudi de 12 h à 14 h, il est possible d'accueillir 5 enfants pour les repas (sur inscription).

Culture

Une salle de répétition en centre-ville

La nouvelle salle de répétition « Avant-Scène » située rue du Jeu de Paume vient d'être inaugurée. Attenante à la MJC Terre Neuve, elle offre un espace de travail aussi important que la grande scène du théâtre et dispose de tous les équipements adéquats pour satisfaire les demandes des artistes et autres metteurs en scène. Elle est appelée à accueillir essentiellement des répétitions des spectacles produits par le Bateau Feu ou ses artistes en résidence, mais également des ateliers et stages organisés par le service culturel de l'Université du Littoral dans le cadre du Studio-Théâtre. La Ville a également la possibilité de mettre cet espace à disposition d'associations ou de compa-



gnies amateurs ou professionnelles n'entrant pas dans la programmation du Bateau Feu. Financée par la Ville, la CUD, le Départe-

ment, la Région et l'État, cette « Avant-Scène » est particulièrement adaptée au théâtre et à la danse. ◆